

Département de la Savoie  
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU  
CANTON DE LA CHAMBRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
Le 22 février 2024

Nombre de délégués  
. en exercice : **27**  
. présents : **20**  
. votants : **27**

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE  
Le **QUATRE MARS**  
Le Conseil légalement convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à  
Notre-Dame-du-Cruet, sous la présidence  
de Monsieur Bernard CHENE, Président

**Présents** : Mesdames CARRON, CLEMENT, CORVAL, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, BOST, CECILLE, CHENE, COMBET, GIRARD, GOYET, JAL, LE ROUX, ROCHETTE

**Absents excusés** : Madame Florence DRILLAT  
Monsieur Martine BIGNARDI  
Madame Françoise COMBET-BLANC  
Monsieur Dominique LAZZARO  
Monsieur André TOGNET  
Monsieur Yves MORVAN  
Monsieur Bertrand MONDET

procuration à Madame Mathilde SONZOGNI  
procuration à Monsieur Gérard BORDON  
procuration à Monsieur Philippe BOST  
procuration à Monsieur Joël CECILLE  
procuration à Monsieur Joseph BOIS  
procuration à Monsieur Philippe GIRARD  
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE

**Secrétaire de séance** : Madame Mathilde SONZOGNI

**OBJET : SUBVENTION 2024 A L'ASSOCIATION ATELIER THEATRE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS**

Le Président informe le Conseil communautaire de la demande de subvention de l'association Atelier Théâtre de Saint-Julien-Montdenis pour l'organisation du festival « Merci les potes – saison 7 » qui se déroulera du 19 mai au 26 mai 2024 sur plusieurs sites du territoire de la 4C. Le montant des dépenses est estimé à 20 000 €. Contrairement aux années précédentes, le Conseil Départemental ne contribuera pas au financement de ce festival, l'association n'ayant pas déposé le dossier dans les délais impartis. La Région devrait subventionner ce projet à hauteur de 4 000 €. L'association sollicite une subvention de 3 500 €.

La commission Finances-Subventions, réunie le 5 février 2024 a émis un avis favorable à cette demande, en complément des subventions attribuées par la commune de Sainte-Marie-de-Cuines et la Région.

Les membres du bureau, lors de la réunion du 19 février 2024, ont décidé de ramener cette subvention au montant accordé en 2023 soit 2 500 €.

Après discussion entre les conseillers communautaires, le Président propose de porter la subvention à 3 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 20 voix pour, 7 abstentions (Mesdames SONZOGNI, PION, Messieurs BONNIVARD, ROCHETTE, MONDET, LE ROUX, COMBET) :

- **DECIDE** d'allouer une subvention de **3 500 euros** à l'association Atelier Théâtre de Saint-Julien-Montdenis pour l'organisation du festival « Merci les potes – saison 7 »,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,  
Mathilde SONZOGNI

Le Président,  
Bernard CHENE

